

LE TRAVAIL DECENT : CARACTERISTIQUES ET REALITES

Par AMOUSSOU-KOUE TETE Ekoué Faustin
Directeur Général du Travail et des Lois Sociales
Lomé, Octobre 2010

Plan

- Définition et contenu du concept
- Réalités caractéristiques par caractéristiques

I – Définition et contenu du concept

- Travail décent : travail **productif** réalisé dans des conditions de **sécurité**, de **liberté**, d'**équité** et de **dignité**
- Caractéristiques : productivité, sécurité, liberté, équité, dignité
- Concept = un Idéal et une stratégie

II - Caractéristiques

- Revue de chaque caractéristique

PRODUCTIVITE

- qui procure au travailleur un revenu lui permettant de satisfaire aux besoins essentiels primaires à savoir : se nourrir, se soigner, se loger, se déplacer + loisirs

Productivité

- Stabilité des emplois et des revenus (précarité)
- Employabilité (formation professionnelle)

Pour le travailleur (suite)

Exemples de certains pays :

PAYS	SMIG
Bénin	27.500
Burkina Faso	30.684
Côte d'Ivoire	36.667
Congo	40.370
Guinée	15.000
Mali	28.465
Niger	28.300
Sénégal	36.406
Tchad	28.000

SECURITE

- Sécurité sociale (protection sociale) : risques sociaux : Risques naturels, économiques, professionnels
- Sécurité et santé au travail

LIBERTE

- Liberté de s'engager ou non dans une relation de travail : travail forcé ou obligatoire interdit , travail des enfants interdit
- Liberté de s'organiser : création de syndicats ...
- Grève

EQUITE

- Égalité : traitements justes : accès et carrière
- Discriminations interdites : la race, l'ethnie, la religion, l'idéologie,
- Accès à la justice

DIGNITE

- Le travailleur n'est pas un mendiant
- Le salaire n'est pas de l'aumône
- L'employeur n'est pas un bourreau
- L'employeur n'est pas un tricheur
- Ils sont des partenaires : respect et dignité
- Donc : Dialogue social

Je suis à votre disposition

Je vous remercie